**Son Excellence Monsieur Alaa Youssef**

Ambassadeur et représentant permanent

auprès des Nations Unies à Genève

261, Route de Lausanne

1292 Chambesy

SUISSE

Monsieur l’Ambassadeur,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations à propos de la situation d’Amal Fathy, défenseure des droits humains, et du harcèlement judiciaire qu’elle subit.

Pour avoir dénoncé le harcèlement sexuel et l’inaction du gouvernement sur ce sujet dans une vidéo sur les réseaux sociaux, Amal Fathy et son mari Mohamed Lotfy sont arrêtés le 11 mai 2018. Tandis que son mari, également défenseur des droits humains, est rapidement relâché, Amal demeure en détention provisoire et est poursuivie dans deux affaires en raison de son militantisme et de son engagement politique.

Alors qu’elle est enfin libérée et placée en résidence surveillée le 27 décembre 2018, elle est condamnée le 30 décembre dans le cadre de l’affaire de la vidéo. Elle est toujours poursuivie dans une seconde affaire portant sur sa participation au mouvement de la jeunesse du 6 avril et risque toujours la prison dans les deux cas.

A l’occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, je vous exhorte à vous assurer auprès de votre gouvernement qu’il :

* Abandonne les charges envers Amal Fathy dans les différentes affaire en cours et mette fin à tout harcèlement judiciaire à son encontre ainsi qu’envers son mari Mohamed Lotfy ;
* Garantisse l’intégrité physique et psychique d’Amal Fathy en lui permettant d’avoir accès sans restriction à des soins médicaux ;
* Permette à Mohamed Lotfy et Amal Fathy de pouvoir mener à bien leur travail de défenseur·e·s des droits humains sans aucune interférence.

Dans cette attente, je vous prie de croire, votre Excellence, à l’expression de ma haute considération.

Copie conforme envoyée à :

**Son Excellence Ehab Ahmed Badawy**

Ambassadeur d’Egypte en France

56 Avenue d'Iéna, 75116 Paris

Tel : 01.53.67.88.30

Courriel : paris\_emb@mfa.gov.eg